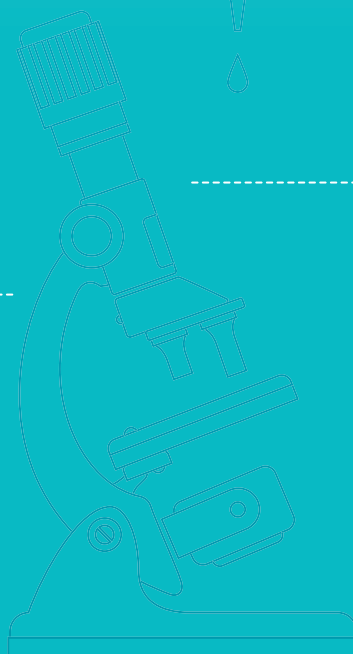
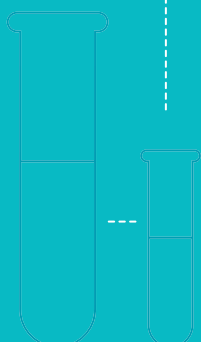
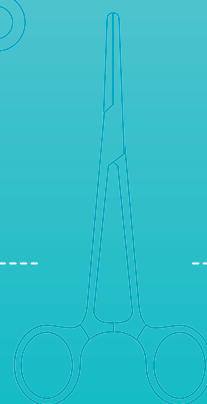
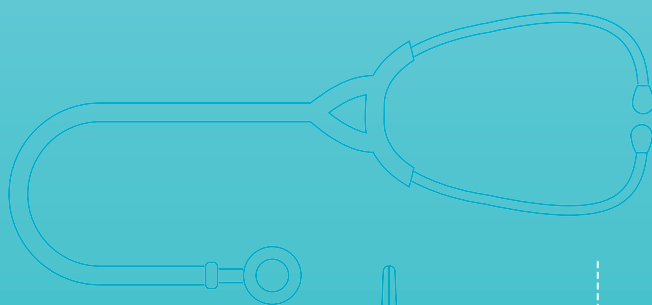
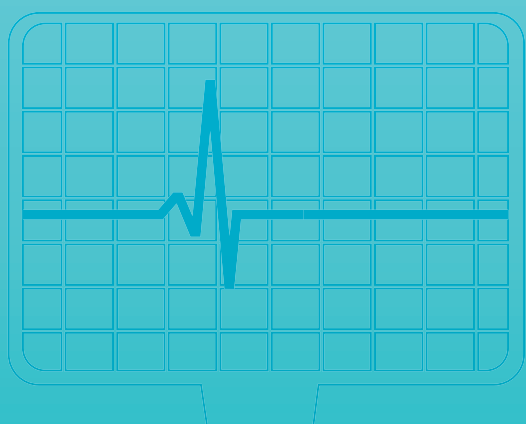
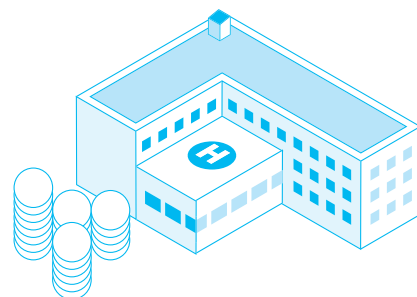


LES ÉTUDES NATIONALES DE COÛTS



atih

AGENCE TECHNIQUE
DE L'INFORMATION
SUR L'HOSPITALISATION



Les études nationales de coûts à méthodologie commune (ENC) sont menées par l'Agence technique de l'information sur l'hospitalisation (ATIH) sur un panel d'établissements de santé publics et privés. L'objectif est de calculer les coûts de prise en charge de l'hospitalisation par séjour ou par séquence de soins.

Ces études concernent le champ sanitaire en médecine chirurgie, obstétrique (MCO) depuis 2006, soins de suite et de réadaptation (SSR) et hospitalisation à domicile (HAD) depuis 2009.

À QUOI SERVENT LES ÉTUDES DE COÛTS ?

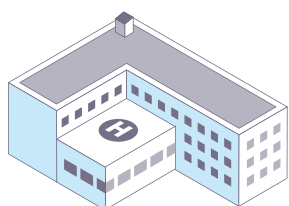
Les coûts de prise en charge obtenus sont utilisés pour :

- produire des référentiels de coûts, soit des coûts moyens nationaux par groupes homogènes de malades en MCO, groupes médico-économiques en SSR ou groupes homogènes de prise en charge en HAD
- conduire les travaux de classification médico-économique au sein de l'ATIH
- orienter les réflexions des acteurs nationaux sur les modèles de financement et comme outil de la construction tarifaire en MCO.

Pour un établissement, l'intérêt de rejoindre l'ENC est de pouvoir :

- disposer de ses propres coûts pour tous les séjours (MCO, SSR) ou séquences (HAD) réalisés dans l'année
- comparer ses coûts à ceux du référentiel
- identifier et centraliser toutes les données de coûts (dépenses médicales, paie, achats...)
- consolider ses outils de contrôle de gestion en interne
- fédérer ses équipes autour d'un objectif commun.

QUELLES SONT LES DONNÉES COLLECTÉES DANS LES ÉTABLISSEMENTS ?



- Les informations sur les séjours/séquences issues du programme de médicalisation des systèmes d'information (PMSI).
 - Des éléments de comptabilité analytique suivant une méthodologie spécifique.
- Un recueil complémentaire pour rattacher à chaque séjour ou séquence certaines charges, notamment :
 - **sur tous les champs d'activité** : les charges à caractère médical (médicaments, matériel médical, consommables...) et les unités d'œuvre consommées par le patient au cours de son séjour, par plateau médicotechnique
 - **en HAD** : pour les intervenants au domicile du patient, les minutes par passage des intervenants salariés et les montants par passage des factures des intervenants libéraux
 - **en SSR** : les minutes des intervenants réalisant des actes de rééducation, de réadaptation et les points des soins infirmiers individualisés à la personne soignée (SIIPS).

Calendrier des études de coûts

N -1

→ Sélection des établissements
Journée d'information à la méthodologie ENC

ANNÉE N

→ Recueil des données par les établissements

N +1

→ Journée d'information sur l'utilisation des logiciels ENC
Transmission des données à l'ATIH via deux logiciels spécifiques

N +2

→ Production des référentiels de coûts

COMMENT CONTRIBUER AUX ÉTUDES DE COÛTS ?

Sélection des établissements

Depuis 2017, un décret encadre le processus de sélection. Les établissements intéressés candidatent auprès de l'ATIH, qui peut également désigner des établissements dont les caractéristiques amélioreraient la fiabilité de l'échantillon. En fonction de leur capacité à appliquer la méthodologie ENC, soit les établissements intègrent directement l'échantillon des participants, soit des recommandations ou un accompagnement leur sont proposés pour postuler l'année suivante.

Dispositif contractuel

Une convention est signée entre l'ATIH et l'établissement, qui s'engage à mobiliser les moyens humains et techniques (médicaux et administratifs) nécessaires à la réalisation de l'étude, et à transmettre des données de qualité. De son côté, l'ATIH garantit la confidentialité des échanges et met à disposition de chaque établissement un superviseur pour suivre la réalisation de l'étude.

Financement de la participation

En contrepartie des moyens engagés pour produire les données demandées, l'établissement perçoit un financement composé :

- d'une part fixe, identique pour tous les établissements
- d'une part variable, calculée au prorata de son activité.

Financement par année de campagne

MCO

- **Part fixe** 35 K€
- **Part variable** 0,45 €/RSA* pondéré

**résumé de sortie anonyme*

SSR

- **Part fixe** 35 K€
- **Part variable** 0,70 €/RHA*

**résumé hebdomadaire anonyme*

HAD

- **Part fixe** 35 K€
- **Part variable** 0,10 €/journée

En complément, des minorations ou majorations sont appliquées en fonction de la qualité des données et du respect du calendrier.

Par exemple pour une transmission dans les délais avec des données de qualité :

- un établissement de MCO réalisant environ 35 000 séjours/séances (i.e. : RSA) percevra un financement de 70K€
- un établissement de SSR réalisant environ 10 000 séquences (i.e. : RHA) percevra un financement de 56,5K€
- un établissement d'HAD réalisant environ 20 000 journées percevra un financement de 51,5K€

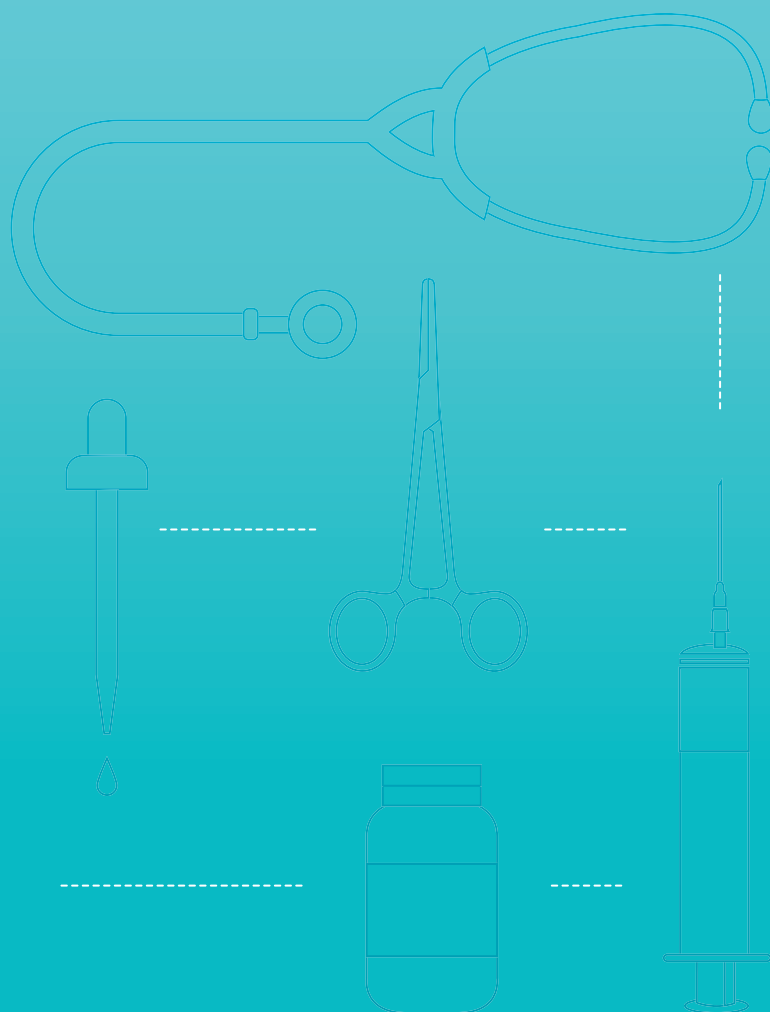
OÙ CONSULTER LES DONNÉES DE COÛTS ?

À l'issue de chaque campagne ENC, les référentiels de coûts sont mis en ligne sur le site scansante.fr de l'ATIH

Les données présentent :

- les coûts moyens par séjour ou séquence de soin
- la décomposition des coûts par postes de charges.

Les établissements de l'ENC reçoivent leur base de coût individuelle, avec la valorisation de chaque séjour ou séquence par poste de coût.



ATIH

117, bd Marius Vivier Merle
69329 Lyon cedex 03
Tél. : 04 37 91 33 10
Fax : 04 37 91 33 67

Pour plus d'informations :
enc@atih.sante.fr

www.atih.sante.fr